

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le trentième (30e) jour de mars 2016, à 19 h 08 au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers (ères) suivants (es) : Madame Diane Jacob, Monsieur Edgar Gervais et Monsieur Yves Bellemare.

Absent : Monsieur Daniel Magny et Monsieur Jean Sanschagrin, conseillers.

Ce conseil formant quorum.

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Il est constaté que les avis ont été transmis à tous les membres du conseil comme prescrit.

02 Adoption de l'ordre du jour

2016-03-46

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Consultation sur le projet de modification du règlement de zonage numéro 203-2016
- 04 Adoption du second projet de règlement numéro 203-2016
- 05 Questions
- 06 Levée de la séance

— Adoptée —

03 Consultation sur le projet de modification du règlement de zonage numéro 203-2016

La consultation porte sur le projet de modification de la zone 70 Ca dans le but de permettre la vente de véhicules récréatifs et de roulotte de tourisme et service d'entreposage aussi la vente de pneus, batteries et d'accessoires et service de réparation dans cette zone.

Il y avait 5 personnes présentes.

Madame Chantal Paillé, inspectrice en bâtiment et en environnement explique la portée du règlement.

Les questions soulevées par les personnes présentes se résument comme suit :

- . 1 l'entreposage de roulotte en plein centre du village
- . 2 les services municipaux seront-ils fournis par la municipalité à ses frais ou au frais du contribuable
- . 3 1 semaine de visibilité pour le commerce lors du Festival western de Saint-Tite, mais les 51 autres semaines, il demeurera dans notre paysage
- . 4 actuellement le commerce est au secteur Lac-à-la-Tortue, pourquoi vouloir le déménager au village
- . 5 y-a-t-il d'autres terrains disponibles où il pourrait s'établir
- . 6 au Lac-à-la-Tortue (secteur Shawinigan), on retrouve un commerce avec des roulottes et ça ne dérange pas le voisinage
- . 7 c'est en face de l'église
- . 8 si quelqu'un demande d'établir une usine à la place de la Caisse, ce serait accepté par la municipalité
- . 9 le nombre de signatures requises pour demander un référendum

Les explications supplémentaires du conseil se résument comme suit :

- . 1 ça nous amène un commerce et de la création d'emplois dans la municipalité (de 2 à 4 emplois supplémentaires)
- . 2 il y aura des règlements à respecter comme au niveau de la sécurité incendie, entre autres, la distance entre les roulottes
- . 3 au niveau visuel, on peut demander une zone tampon
- . 4 les activités se feront à l'intérieur du garage, on parle d'un bâtiment de 60 pieds x 60 pieds ou 80 pieds par 40 pieds
- . 5 le service de réparation se fait plus souvent sur la route
- . 6 le propriétaire du commerce insiste pour demeurer à Hérouxville
- . 7 c'est un choix de société que nous avons à faire, qu'est-ce que nous voulons pour la municipalité qu'elle progresse ou qu'elle décline lentement comme beaucoup de petits villages
- . 8 valeur apportée au village à considérer
- . 9 le nombre de signatures paraîtra sur l'avis public qui sera publié d'ici la fin de la semaine

La consultation se termine à 19 h 40.

04 Adoption du second projet de règlement numéro 203-2016

2016-03-47

Proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d'adopter le second projet de règlement numéro 203-2016 sans modification en tenant compte de l'assemblée de consultation tenue le 29 avril 2015.

- Adoptée -

05 Questions

Aucune question relative à la présente

06 Levée de la séance

2016-03-48

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu de lever la séance à 19 h 55.

- Adoptée -